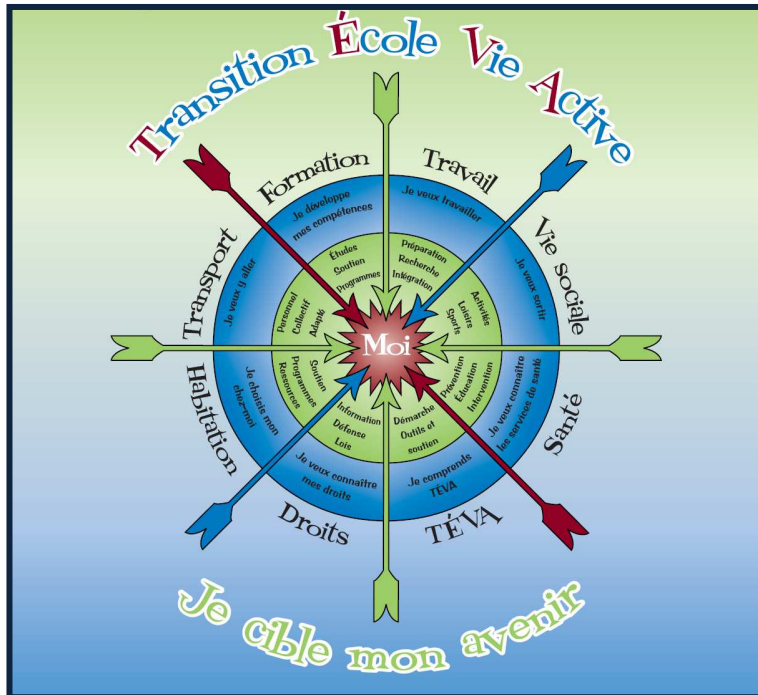


Les interventions sont orientées principalement vers l'avenir socioprofessionnel (en fonction du travail ou d'autres activités valorisantes) du jeune et de sa préparation à la vie adulte. Notamment en regard de différentes sphères de la vie.



L'élève en TÊTE

LES AVANTAGES D'UNE DÉMARCHE TEVA

- Permet d'avoir un regard sur le futur
- Permet d'avoir une meilleure concertation avec les partenaires externes
- Permet d'être informé des ressources existantes
- Permet de gagner du temps (demande de service)
- Permet d'être préparé et outillé à la transition souhaitée



Transition École Vie Active
LAURENTIDES

Nous vous invitons à visiter le site Internet de la TEVA Laurentides :

www.rcphl.org/TEVA.htm



Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Direction du service de la formation générale des jeunes

430, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Tél. (450) 974-7000
www.cssmi.qc.ca

Version mai 2015



Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Direction du service de la formation générale des jeunes

L'élève en TÊTE

PRÉPARONS NOS JEUNES VERS LA
TRANSITION À LA VIE ACTIVE

TEVA



Direction du service de la formation générale des jeunes
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
430, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6

TEVA - Transition école à la vie active est une démarche qui se veut un ensemble d'actions coordonnées et planifiées en fonction du projet de vie du jeune.

L'objectif est de créer des ponts, des arrimages avec l'école, les partenaires externes et les parents au regard du développement de l'autonomie du jeune. On veut éviter que celui-ci se retrouve à la fin de ses études secondaires à la maison sans occupation. Bref, échapper au décrochage social de ces jeunes adultes.



La **TEVA** s'adresse aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui auront été identifiés par l'école et qui auraient besoin d'une démarche planifiée et concertée pour faciliter leur transition à la vie adulte.

La mise en place de cette démarche varie en fonction des besoins de l'élève et des programmes suivis. En général au moins 3 ans avant la fin prévue des études secondaires.



Cette démarche s'inscrit à l'intérieur du plan d'intervention. Habituellement, la démarche est amorcée par l'école, qui identifie les élèves concernés par une préparation de la transition.

VOTRE IMPLICATION EST IMPORTANTE

Cette démarche se veut une continuité dans le parcours du jeune en sensibilisant, en outillant et en impliquant celui-ci et son parent dans la démarche de planification et de transition :

- En soutenant le jeune dans l'identification de son projet de vie (questionnaire sur son projet de vie)
- En amenant les parents à réfléchir à la vision d'avenir qu'ils projettent pour et sur leur jeune (questionnaire pour débiter la réflexion sur ce sujet)
- En prenant connaissance des ressources disponibles et des programmes pouvant aider le jeune dans ses démarches d'insertion professionnelle ou sociale.

